Résumé du webinaire

Dräger
Technology for Life

Une protection respiratoire réellement adaptée à vos risques

La hiérarchie des mesures de prévention et l'EPR

Dans la gestion des risques, les mesures d'élimination et de protection collective sont à privilégier ; toutefois, l'EPR représente fréquemment le dernier rempart. L'EPR est le plus souvent requis lorsque :

- des risques résiduels d'inhalation persistent malgré l'application de l'ensemble des autres mesures de contrôle,
- les autres dispositifs de maîtrise sont temporairement indisponibles,
- les interventions sont trop occasionnelles pour justifier la mise en place de protections techniques.

Pourquoi est-il essentiel de choisir une protection respiratoire appropriée ?

- Les maladies respiratoires d'origine professionnelle demeurent un enjeu majeur de santé publique : plus de 38 000 décès sont recensés chaque année en France.
- Un choix inadapté d'EPR peut également entraîner des répercussions économiques, allant de la non-conformité réglementaire et des litiges assurantiels à une baisse de productivité et des difficultés à retenir les collaborateurs.

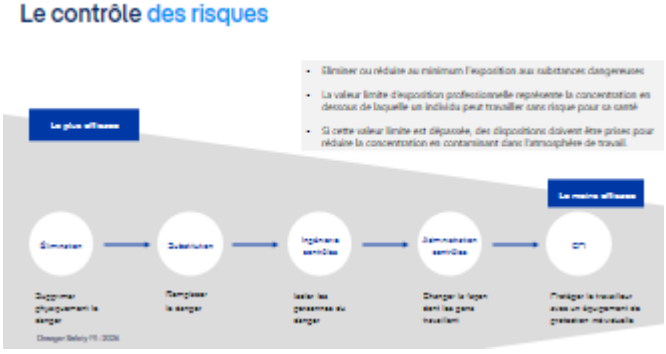

Types d'EPR et critères de sélection

On distingue notamment :

- les masques filtrants, qui retirent les contaminants présents dans l'air ambiant,
- les appareils respiratoires autonomes, qui apportent un air respirable indépendant de l'environnement.

Ces équipements se répartissent en deux grandes catégories :

- les EPR ajusté, nécessitant une bonne étanchéité au visage,
- les EPR à ajustement lâche, tels que les cagoules ou les combinaisons à alimentation en air.

Résumé du webinaire

Dräger
Technology for Life

Une protection respiratoire réellement adaptée à vos risques

Adéquation et Adaptation

Deux dimensions clés dans le choix d'un EPR :

Adéquation : l'EPR permet-il de réduire l'exposition à un niveau compatible avec la protection de la santé ?

Adaptation : l'EPR sélectionné est-il approprié à l'utilisateur, à l'activité à réaliser et à l'environnement de travail ?

Sélection de l'EPR étape par étape

1. Caractérisation des risques : identifier les substances dangereuses, leurs origines et le niveau potentiel d'exposition (par exemple, les procédés générant des poussières de silice).
2. Évaluation de l'exposition : confronter les expositions mesurées ou estimées aux valeurs limites réglementaires (ou internes).
3. Détermination du facteur de protection : calculer le niveau de protection nécessaire (exposition ÷ VLEP) et sélectionner un EPR dont le facteur de protection attribué (APF) est supérieur à ce résultat.
4. Choix des filtres adaptés : sélectionner les classes et types de filtres en fonction des polluants ; s'appuyer sur des outils d'aide à la décision tels que Dräger VOICE.
5. Organisation de l'utilisation dans la durée : les programmes EPR doivent intégrer la maintenance, les contrôles, la formation des utilisateurs, les cycles de remplacement et la traçabilité documentaire.

Points d'attention supplémentaires

- Les dispositifs filtrants ne doivent être utilisés que pour des substances détectables par l'utilisateur (odeur ou goût) ; en présence de dangers non perceptibles, le recours à un EPR à adduction d'air autonome est impératif.
- Par ailleurs, l'utilisation d'EPR à ajustement serré impose des temps de repos : il est recommandé de limiter leur port continu.

Point clé

Le choix d'un EPR « adéquat » ne se limite pas à une approche administrative : son efficacité repose sur une analyse rigoureuse des risques, une correspondance précise entre le niveau d'exposition et le facteur de protection requis, ainsi que sur un dispositif structuré intégrant l'ajustement, la maintenance et la formation. Pour bénéficier d'orientations à jour, il est essentiel de s'appuyer sur la réglementation, l'expertise des fabricants et des outils d'aide à la décision tels que Dräger VOICE.